

Par décret du Président de la République en date du 4 octobre 2012, Madame Marie-Laure COQUELET, professeur des universités, est nommée vice-chancelier des universités de Paris.

Née à Villers-Semeuse le 29 mai 1966, Marie-Laure COQUELET a fait des études de droit à l'Université de Paris X-Nanterre. Elle y obtient en 1994 son doctorat en droit et son habilitation à diriger des recherches. En 2001, elle passe le concours de l'agrégation de droit privé et sciences criminelles.

Maître de conférences à l'Université de Cergy Pontoise de 1995 à 2001, Marie-Laure Coquelet est professeur de droit à l'Université de Rouen de 2001 à 2005, et depuis cette date professeur à l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense. Elle a exercé différentes responsabilités locales et nationales : membre élue du Conseil national des universités (de 1999 à 2000 et depuis 2011), elle a siégé au conseil scientifique de l'Université de Rouen (2001-2002) et au conseil d'administration de l'Université de Paris Ouest (2008-2011), et présidé le département de droit de l'Université de Rouen de 2002 à 2005. Elle était depuis avril 2012 vice-présidente de l'Université Paris Ouest, en charge des ressources humaines.

Membre du Centre de recherche en droit civil des affaires et du contentieux économique (CEDCACE- EA 3457) de l'Université Paris Ouest (depuis 2005) et du Centre de recherche en droit financier de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Marie-Laure Coquelet est l'auteur de nombreux articles de droit des sociétés de droit financier ainsi que de plusieurs ouvrages, dont *Entreprises en difficulté - Instruments de paiement et de crédit* (Dalloz, 2011, nouv.ed.).